

EG DE TULLE à l'école des bizarreries

VOLUME 1

Entretien Professionnel

Cher.e collègue,

il semblerait que des N+1 de l'école reçoivent des directives de la cheffe RH et/ou du colonel commandant la DAF afin de « descendre » la notation de certains agents à l'entretien professionnel.

Si cela était avéré, sachez que cette pratique est **INTERDITE**.

Il n'appartient qu'au supérieur hiérarchique direct de l'agent de mener, chaque année, l'entretien professionnel.

Mieux encore, la cheffe RH ne comprend pas pourquoi des agents cochent toutes les cases « très satisfaisant ».

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ???

RIDDIKULUS !

ABRACADABRANTESQUE !

A DEVELOPPER !



Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, ces excès de pouvoir sont intolérables au sein de notre institution ! Assurez-vous qu'aucune consigne ne soit donnée à votre N+1 et si c'est le cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

LE SNPC FO GENDARMERIE SERA TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/